

Bonjour à vous...

Par **medicis**, le **14/06/2013** à **23:35**

... j'envisage de me former pour devenir juriste à 34 ans. ceci dit j'ai une situation un peu particulière sans entrer dans les détails, quelqu'un/une pourrait-il/elle m'informer sur ce qui se fait de bien en terme de ' reconversion dans le droit avec rien à faire valoir d'avant '

correspondance, bonne fac pas trop élitiste, parcours le plus rapide: des renseignements

cdt

Par **M. Babar**, le **26/06/2013** à **21:31**

Bienvenue :)

Hélas je ne suis pas le mieux placé pour te répondre, mais je t'encourage à poster dans le corps du forum, si ce n'est déjà fait (notamment dans la partie orientation:
<http://www.juristudiant.com/forum/orientation-metiers-du-droit-f50.html>)

Par ailleurs si le choix d'une reconversion en droit est tout à fait respectable, je me demande néanmoins si c'est l'idéal (Ex: système de la fac, durée et difficulté des études,débouchés). En ce sens obtenir une licence en droit et passer des concours (Ex: policier) peut être une option intéressante. Ainsi ce choix est parfaitement valable, mais nécessite à l'évidence une certaine réflexion.

Par **Jay68360**, le **26/06/2013** à **23:20**

Bonsoir,

Pour une formation courte et professionnalisante, existe aussi les instituts universitaires de technologie, dont l'option carrières juridiques pourraient vous intéresser
(<http://www.letudiant.fr/etudes/annuaire-enseignement-superieur/formation/critere-DUT+carri%C3%A8res+juridiques.html>).

C'est une formation sur deux ans qui se conclut par un stage et serait donc un bon moyen d'intégrer rapidement le monde du travail avec un bagage juridique et une expérience.

Et persiste la possibilité d'intégrer le cursus classique licence à la fin des deux ans de formations, d'après les dires de mes camarades de promotion, il faudrait un 13 de moyenne pour accéder directement à la troisième année de licence, à défaut il faudra refaire la deuxième.

Niveau débouché directement à la sortie de l'institut, avec donc un DUT carrières juridiques, les fonctions dont j'ai connaissance se concentrent principalement sur du secrétariat aux côtés de notaire, d'avocat... Aussi pour parler à un niveau plus personnel, ayant un membre de ma famille qui a obtenu ce diplôme, pour ensuite passer avec succès celui de clerc de notaire (trois jours en école par mois, le reste à son poste au sein de l'étude où il a été embauché).

Autrement rien d'autre que ce qu'a brossé Satyagraha ne me vient à l'esprit.

Bon courage.